

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

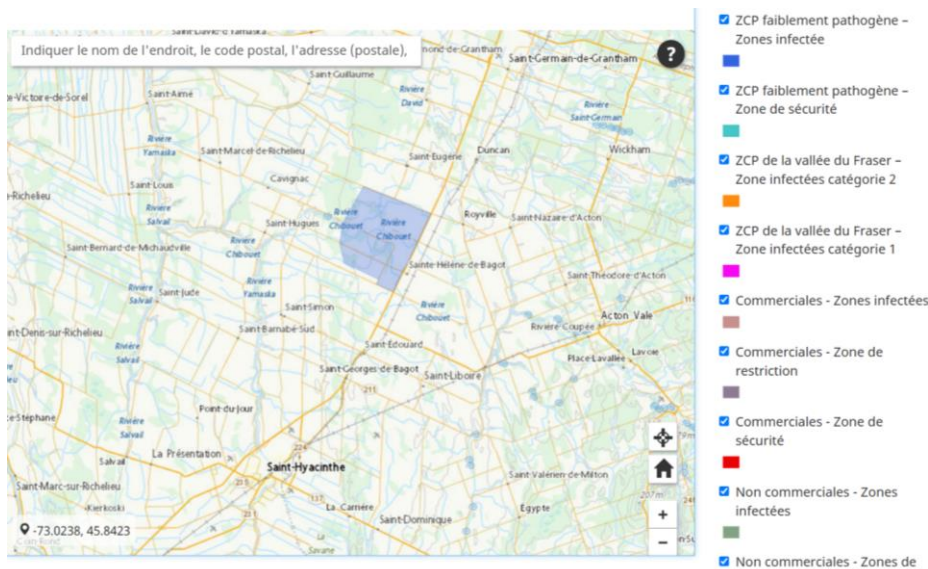
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Révocation des ZCP-244 et ZCP-246

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a révoqué la ZCP-244 à Ste-Hélène-de-Bagot le 19 décembre, mais cela n'a pas d'impact sur les sites de production avicole dans cette zone car la ZCP-251 qui la superposait est toujours en vigueur et inclut tous les sites concernés par la ZCP-244. Hier, l'ACIA a aussi révoqué la ZCP-246 autour du cas IP-56 à Carignan. Il n'y a donc plus aucune restriction dans cette région. La ZCP-247 à Ste-Croix-de-Lotbinière est toujours en vigueur, mais comme zone de sécurité (ZS) depuis le 18 décembre donc les activités avicoles dans cette zone se font seulement avec des permis généraux. La révocation de cette ZCP est prévue le 31 décembre.

Enfin, la ZCP-251 toujours en vigueur à Ste-Hélène-de-Bagot (ci-dessous) est prévue changer en zone de sécurité le 23 décembre et être révoquée le 15 janvier 2025. **Les ZCP peuvent être consultées sur le site de l'ACIA au [lien suivant](#).**



Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP55	17 novembre 2024	Ste-Hélène-de-Bagot	commercial	ZCP-244 révoquée le 19 déc. 2024
IP56	18 novembre 2024	Carignan	commercial	ZCP-246 révoquée le 20 déc. 2024
IP57	20 novembre 2024	Ste-Croix de Lotbinière	commercial	ZCP-247 ZS le 18 déc. 2024
IP58	26 novembre 2024	Ste-Hélène-de-Bagot	commercial	ZCP-251

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).